

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

info INEAT concernant les départements des académies de Créteil et Versailles

- Archives - année 2013 / 2014 - les Personnels - la carrière - infos administratives - mouvement et mutations - mutations
inter-départementales -

Date de mise en ligne : vendredi 11 juillet 2014

Description :

La réponse du Secrétaire Général du rectorat de Toulouse au sujet des collègues des académies de Créteil et Versailles demandant leur INEAT pour des départements de notre académie.

SNUipp-FSU 65

Ayant été informé par des collègues des départements 77 et 92 qu'ils avaient obtenu leur EXEAT pour la rentrée 2014, le SNUipp-FSU65 a écrit aux autorités académiques par rapport à ce qui avait été dit lors du CTA du 24 juin 2014 concernant les académies de Créteil et Versailles.

Voici la réponse du Secrétaire Général du Rectorat, reçue ce jour :

Dès lors que l'exeat est accordé, il n'y a pas de raison de refuser des entrées de ces deux académies. La politique d'exeat varie parfois et en principe ces deux académies n'accordaient pas d'exeat … mais comme ce n'est pas le cas.

Cordialement

Jean PIERRE Secrétaire général de l'académie de Toulouse